



Appui à la sécurisation du modèle économique du projet de tiers-lieu de la ville de Duclair (76)

La problématique

- La commune de Duclair (4200 habitants) située dans l'aire de la Métropole Rouen Normandie, rayonne sur un bassin de vie d'environ 19000 habitants. Dotée d'une bonne dynamique commerciale, la ville bénéficie de la présence, en proximité, d'importants patrimoines culturels.
- Depuis plusieurs années, la ville de Duclair mène une politique culturelle ambitieuse se traduisant par la présence d'un théâtre et d'une micro-folie. Lauréate du Programme Petites Villes de Demain, la ville souhaite améliorer davantage sa qualité de vie et son attractivité, laquelle passe notamment par la facilitation d'accès de sa population à une offre culturelle riche et variée et le renforcement de ses équipements.
- La ville de Duclair s'est saisie de la disponibilité d'une ancienne école de garçons, en proximité de la médiathèque et de la MJC, pour y installer un pôle culturel, désigné le M.I.T. Ce projet de tiers-lieu accueillerait plusieurs structures culturelles liées à différents pôles : graphisme, musique et danse, livre ainsi qu'une micro-folie, un espace d'exposition et une offre de petite restauration.
- La fin des travaux est prévue pour le mois d'août 2026. Tandis que la ville de Duclair va créer une régie pour gérer le lieu, un AMI a été lancé pour la partie « commerciale » du tiers-lieu à savoir l'espace d'accueil et de convivialité.
- C'est dans cette perspective que la commune sollicite l'appui de l'ANCT, pour être appuyée dans la sécurisation du modèle économique du lieu.

Notre action

1ère partie : Challenge du modèle économique

- Echanges avec la commune et visite du lieu
- Recueil des données financières pour appréhender les charges liées au fonctionnement
- Echanges avec les structures et communautés impliquées sur le projet de tierslieu et notamment son offre de services
- Modélisation du modèle économique global du lieu et synthèse sur les éléments moteurs et les freins à lever

2ème partie: Appui à la recherche de financements pérennes

 Identification des besoins en financement et mise en parallèle avec les aides existantes

3ème partie : Définition d'un cadre de coopération entre la ville et les communautés présentes

- Organisation d'une réunion avec les parties-prenantes afin d'évoquer les orientations stratégiques du tiers-lieu, le fonctionnement et la gouvernance
- Présentation d'expériences similaires en matière de collaboration entre collectivité et acteurs privés
- Propositions de collaboration et cadre d'organisation de partenariat









